

COMMUNE DE SAINT-BROLADRE
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux mille vingt-deux, le trente du mois de mars à dix-huit heures et trente minutes le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du CDS, rue de la Boussaquière, sous la présidence de Monsieur Jean-François GOBICHON, Maire de SAINT-BROLADRE.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-François GOBICHON, Maire, M. André DUBOURG, Mme Delphine COLUSSI, M. Gwendal LECOINTRE, Mme Francine LOUET, Adjoints, M. Maurice ROBIDOU, Mme Chantal GLE, Mme Françoise MOUCHEL, M. Guy VIDELOUP, Mme Marie-Jeanne CHARMEUX, M. Daniel BONHOMME, M. Yves BIGOT, Mme Chantal JOLY, M. Dominique FOURRIER, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Chantal JOLY

Date d'envoi de la convocation : 24 mars 2022

**DELIBERATION 13/2022 – PANNEAU D'INFORMATIONS LUMINEUX –
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR**

Nombre de membres en exercice : 14 Présents : 14 Votants : 14

Monsieur Le Maire rappelle que lors de la réunion du 10 décembre 2021, le Conseil Municipal a décidé d'acheter et de poser un panneau lumineux d'informations.

Monsieur FOURRIER présente les différentes offres, propose de mettre un panneau à double face pour être visible dans les deux sens de circulation et de le placer sur la rue de Saint-Malo. Considérant que le coût est plus élevé, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur l'achat d'un panneau d'informations lumineux double face.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- **D'ACHETER ET DE POSER un panneau lumineux d'informations, à double face (pour annoncer différents évènements, mais également des consignes de sécurité - prévention sanitaire/climatique...), pour un montant prévisionnel de 14 800 € HT**
- **DE SOLLICITER une subvention auprès de l'Etat, au titre de la DETR**
- **D'INSCRIRE les crédits suffisants au Budget Primitif 2022**
- **AUTORISE Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

- **D'ADOPTER ce projet et le plan de financement suivant :**

DEPENSES	Montant H.T	RESSOURCES	Montant H.T
Achat panneau, mat, batterie etc..	14 800 €	DETR 35%	5 495 €
Massif béton	400 €	Fond Propres Commune	10 205 €
Raccordement Electrique	500 €		
Total Dépenses	15 700 €	Total Ressources	15 700 €

A la question de Madame CHARMEUX, Monsieur FOURRIER répond que toute la population de Saint-Broladre ainsi que les personnes qui traversent la commune, sont ciblées par ce panneau d'informations. Les associations communales pourront également annoncer des évènements sous l'autorité d'un élu « valideur ».

Pour copie conforme et certification exécutoire la délibération,
Après affichage le 7 avril 2022
et transmission en Préfecture, le 7 avril 2022
Affaire inscrite à l'ordre du jour.

SAINT-BROLADRE,
Le 7 avril 2022
Le Maire, Jean-François GOBICHON

